

Dispositif ACCOR

Un soutien à la rénovation des commerces de proximité



Afin de renforcer l'attractivité des centres-bourgs et des centres-villes de son territoire, Epernay Agglo Champagne et la Région Grand Est mettent en œuvre le dispositif **ACCOR (Accompagnement des commerces en ruralité pour la revitalisation des bourgs)**.

Objectif du dispositif :

Le programme vise à **sensibiliser et accompagner les commerçants** dans leurs projets de travaux de **reprise, rénovation ou embellissement** de leurs locaux.

Bénéficiaires :

Le dispositif s'adresse **exclusivement aux commerçants inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés (hors auto-entrepreneurs)**, répondant aux critères suivants :

- Présence d'une **vitrine commerciale en rez-de-chaussée** ;
- Chiffre d'affaires annuel et prévisionnel **inférieur à 1 million d'euros** ;
- Effectif de **moins de 10 salariés** ;
- Être à jour de ses **obligations fiscales et salariales** ;
- Travaux réalisés par une entreprise professionnelle.

Périmètres éligibles :

- **Exclus de l'aide** : zones industrielles, zones commerciales, galeries marchandes et la Ville d'Epernay.

- **Éligibles** : centres-bourgs ruraux et centres-villes du territoire d'Epernay Agglo Champagne.

Modalités :

Deux niveaux d'accompagnement sont proposés :

1. **Communes de Pierry, Moussy, Mardeuil et Magenta :**
 - Subvention unique apportée par Epernay Agglo Champagne, comprise entre **1 000 € et 5 000 €**, soit 25 % maximum du montant des travaux ;
 - Ces communes, qualifiées de ceintures urbaines ou de centres urbains intermédiaires, ne peuvent pas bénéficier de l'aide régionale.
2. **Autres communes du territoire (hors Epernay) :**
 - Aide conjointe d'Epernay Agglo Champagne et de la Région Grand Est, représentant jusqu'à **50 % du montant des travaux éligibles**, pour un soutien compris entre **2 000 € et 10 000 € HT**.

Infos pratiques

A savoir : les activités suivantes ne sont pas concernées : auto-entrepreneurs, artisans, activités de services, vente à domicile, activité de tourisme, hôtellerie, professions libérales et médicales.

Contact

Service Développement économique
zelie.laluc@epernay-agglo.fr